

## Pour la gratuite des transports en commun

si vous n'avez pas de carte allez à la STAR demander une carte korigoo vierge.

Puis allez au CCAS avec les documents suivants :

- **justificatif de domicile** : quittance de loyer, bail, attestation d'hébergement
- **pièce d'identité** : carte d'identité, livret de famille, titre de séjour, carte d'étudiant
- **justificatifs de ressources des 3 derniers mois** : bulletins de salaires, attestation CAF, indemnisation pôle emploi, notification de bourse (étudiant) ou si pas de ressources l'avis de situation pôle emploi datant de moins de 3 mois.  
Si vous êtes en couple les ressources du conjoint seront demandées.
- **vos avis d'imposition ou celui de vos parents** (si vous êtes sous le régime de vos parents)

**Pour la carte « sortir »**, il faudra amener les mêmes documents + une photo d'identité.

## Pour la gratuite des transports en commun

si vous n'avez pas de carte allez à la STAR demander une carte korigoo vierge.

Puis allez au CCAS avec les documents suivants :

- **justificatif de domicile** : quittance de loyer, bail, attestation d'hébergement
- **pièce d'identité** : carte d'identité, livret de famille, titre de séjour, carte d'étudiant
- **justificatifs de ressources des 3 derniers mois** : bulletins de salaires, attestation CAF, indemnisation pôle emploi, notification de bourse (étudiant) ou si pas de ressources l'avis de situation pôle emploi datant de moins de 3 mois.  
Si vous êtes en couple les ressources du conjoint seront demandées.
- **vos avis d'imposition ou celui de vos parents** (si vous êtes sous le régime de vos parents)

**Pour la carte « sortir »**, il faudra amener les mêmes documents + une photo d'identité.

## Pour la gratuite des transports en commun

si vous n'avez pas de carte allez à la STAR demander une carte korigoo vierge.

Puis allez au CCAS avec les documents suivants :

- **justificatif de domicile** : quittance de loyer, bail, attestation d'hébergement
- **pièce d'identité** : carte d'identité, livret de famille, titre de séjour, carte d'étudiant
- **justificatifs de ressources des 3 derniers mois** : bulletins de salaires, attestation CAF, indemnisation pôle emploi, notification de bourse (étudiant) ou si pas de ressources l'avis de situation pôle emploi datant de moins de 3 mois.  
Si vous êtes en couple les ressources du conjoint seront demandées.
- **vos avis d'imposition ou celui de vos parents** (si vous êtes sous le régime de vos parents)

**Pour la carte « sortir »**, il faudra amener les mêmes documents + une photo d'identité.

## Pour la gratuite des transports en commun

si vous n'avez pas de carte allez à la STAR demander une carte korigoo vierge.

Puis allez au CCAS avec les documents suivants :

- **justificatif de domicile** : quittance de loyer, bail, attestation d'hébergement
- **pièce d'identité** : carte d'identité, livret de famille, titre de séjour, carte d'étudiant
- **justificatifs de ressources des 3 derniers mois** : bulletins de salaires, attestation CAF, indemnisation pôle emploi, notification de bourse (étudiant) ou si pas de ressources l'avis de situation pôle emploi datant de moins de 3 mois.  
Si vous êtes en couple les ressources du conjoint seront demandées.
- **vos avis d'imposition ou celui de vos parents** (si vous êtes sous le régime de vos parents)

**Pour la carte « sortir »**, il faudra amener les mêmes documents + une photo d'identité.